

gneur et maître. "Jobéissais à sa loi," a-t-elle dit. Si l'on tient compte du projet que la femme Méry ruminait dans sa tête en remuant les dés, on ne regardera pas cet acte de complaisance comme excessif. Toujours est-il que, pour le pauvre homme, cette partie de dominos fut la dernière. Une fois couché, il ne se réveilla plus. Sa femme avait tout préparé pour assurer l'exécution de son affreux dessein. Mais malgré ses précautions, elle n'a pu éviter la cour d'assises, où elle vient d'être condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Le nommé Genet, qui a comparu devant la cour d'assises de l'Aube, en France, était marié à une femme qu'il trouvait trop vieille pour lui. Quel âge avait Genet? Nous n'avons pas pu le savoir. Toujours est-il que, du vivant même de sa femme, il annonçait son intention de convoler en secondes noces, et prédisait que Mme. Genet ne tarderait pas à mourir, ce qui était absolument indispensable pour la réalisation de ses dessein.

Or un beau jour le sort parut se mettre du côté de Genet. Le feu éclata dans son habitation, ce dont Genet ne parut pas s'inquiéter beaucoup. Pendant que la grange brûlait, il s'en allait, lui, tranquillement et comme si de rien n'était, du côté opposé à l'incendie. Quand M. le maire, lui demanda des nouvelles de sa femme, qui n'avait pas paru, et dont l'absence étonnait tout le monde, Genet se contenta de répondre: "Puisqu'elle ne revient pas, c'est qu'elle est sous les décombres." Ce raisonnement ne manquait certes pas de logique. Mais, dans la bouche de Genet, il parut singulier. Un mari prenant si vite son parti de la disparition de sa femme, cela paraissait mal, d'autant plus que le cadavre de la femme Genet fut en effet retrouvé sous les décombres, horriblement mutilé, le crâne fracassé, etc., et que l'on saisit chez le mari une hachette ensanglantée qui parut avoir servi à la perpétration du meurtre. Devant cette preuve, et pressé de questions, Genet avoua qu'il avait depuis longtemps le désir de se débarrasser de sa femme, et qu'il avait saisi l'occasion d'une querelle futile pour se donner le plaisir de l'assommer. Le coup fait, il avait mis le feu à la grange pour faire disparaître les traces de son crime. Déclaré coupable, il a été condamné à la peine de mort.

Il y a à Paris un jeune ouvrier dont l'œil, doué d'une puissance particulière, franchit les espaces et atteint à des distances invisibles aux autres mortels. Ce presbyte extraordinaire s'appelle Trubel. Le jour, il distingue à quatre arpents les aiguilles et les chiffres d'une horloge; par les nuits seraines, il découvre dans le ciel des milliers d'étoiles et de mondes voilés pour nous. Son œil est un télescope auprès duquel les plus puissants instruments de l'Observatoire ne sont que de simples lorgnettes. Quels services cet œil privilégié est appelé à rendre à l'astronomie et à la science de l'optique!

POURTRAIT DES HOLLANDAIS.—Le Hollandais est réservé et taciturne de sa nature, il suit le précepte d'Epictète; "Ne ris ni longtemps, ni souvent, ni avec excès." C'est un peuple sage, honnête, laborieux, patriote, instruit, qui réfléchit plus qu'il ne parle. Les femmes, par exemple, oh! s'il n'y en avait pas de femmes! les femmes aiment la toilette, mais elles ont bonne mine dans leur costume pittoresque avec leurs chapeaux retraits par devant et par derrière, les plaques d'or qu'elles se mettent sur les tempes et auxquelles elles attachent leurs boucles d'oreilles; ce qui fait ressembler ces pièces carrées aux œillères que portent les chevaux.

LE FANATISME D'UN ORANGISTE.—Le village de Hull a été, le jour de la St. Patrice, mis en émoi par un tragique événement qui coûtera probablement la vie à un malheureux jeune homme du nom de Pierre Sabourin.

William Ardell avait, hier, vu d'un mauvais œil chômer la fête patronale par ses compatriotes catholiques et avait cru ne devoir mieux prouver sa haine et son aversion au drapeau de St. Patrice qu'en s'armant d'un pistolet et montrant avec quelle adresse il pouvait s'en servir.

Dans l'après-midi, Ardell, aviné, était sorti de sa demeure portant les couleurs orangistes, et avait fait preuve de grande vaillance et d'une audace incroyable en déchargeant à plusieurs reprises son arme dans les rues et en menaçant tous ceux qui l'approchaient de loin ou de près. Vers neuf heures du soir, il entra chez M. Napoléon Moreau, épicière, où, dans le moment, se trouvaient réunies plusieurs personnes et craignant que le forcené ne fût l'auteur de quelque méfait dans sa maison, M. Moreau fit signe aux personnes présentes de s'emparer du pistolet que Ardell avait dans la poche de son habit et qui projetait au dehors.

Pierre Sabourin saisit l'arme et la passa au commis de l'établissement, un jeune homme sobre et d'habitudes régulières, du nom de Joseph Leclair, qui se trouvait en dedans du comptoir. Mais comme celui-ci abaissait l'arme qui était chargée pour éviter les tentatives que Ardell faisait pour la lui reprendre, le coup partit et la balle frappa Sabourin dans les reins et alla se loger profondément dans les chairs. On ne croit pas heureusement que les blessures soient mortelles.

Foster a été pendu vendredi dernier. Tout a été vainement employé pour le sauver.

On se rappelle comment Foster avait tué, dans un char urbain à New-York, un respectable citoyen de cette ville, M. Putnam. M. Putnam était entré dans ce char avec une jeune femme du nom de Duval et la jeune fille de celle-ci. Foster étant entré quelques minutes après, remarqua la jeune femme, commença par la regarder attentivement et finit par aller auprès d'elle et l'insulter. M. Putnam intervint pour dire à Foster qu'il ne devait pas insulter ainsi les dames.

Foster qui était ivre se contenta de dire qu'il lui ferait payer cela bientôt. En effet il débarqua en même temps que M. Putnam et saisissant l'agrafe en fer, dont les conducteurs de chars se servent, il en frappa M. Putnam qui tomba sans connaissance et mourut peu de temps après.

NÉCROLOGIE.

Les funérailles de feu Madame C. F. Perrin, ont eu lieu jeudi, le 13 courant, à l'Eglise Paroissiale de cette ville, au milieu d'un grand concours de citoyens. Madame Perrin, par ses aimables qualités du cœur et de l'esprit, s'était fait un cercle très large d'amis, dont un grand nombre portent un nom considérable dans la finance et le commerce, ont tenu de lui rendre un dernier témoignage d'estime bien mérité. Madame C. F. Perrin que la mort vient d'enlever à l'âge de 42 ans, 1 mois et 15 jours, laisse pour la pleurer un époux inconsolable et six enfants.

BONNE NOUVELLE.

L'honorable juge Berthelot possède un album qui renferme les portraits de la plupart des prisonniers de 1837 et 1838, portraits qui furent faits dans la prison même par le regretté M. Girouard. Son Honneur ayant bien voulu mettre son album à notre disposition, nous publierons bientôt ces portraits, que nous accompagnerons de petites notices biographiques. Ce sera l'histoire illustrée des événements de 37' et '38.

Nous commencerons par les portraits des deux Nelson. Nous prions nos agents de faire connaître cela autant que possible.

SINISTRE.

Un incendie est toujours un triste événement, mais, surtout lorsqu'il y a pertes de vies. C'est ce qui est arrivé, lundi dernier, pendant la nuit, à Montréal. L'hôtel St. James, cette immense bâtisse en brique qu'on remarquait sur le Carré Victoria.

Voici les faits :

L'alarme a été donnée quelques instants avant une heure, de la boîte No. 9, mais à cause du mauvais état des appareils électriques, elle n'a pas été répétée par les cloches de Notre-Dame.

Les flammes avaient pris naissance dans la petite maison qui avoisine l'hôtel, rue St. Bonaventure, et qui est une de ses dépendances. Elles s'étaient communiquées de là, par la buanderie, au quatrième étage du St. James, et s'attaquant à l'escalier, avaient interrompues toute communication avec le cinquième.

Lorsque l'incendie se déclara, trois servantes de l'hôtel dormaient dans les mansardes de la petite maison. Réveillées par la fumée, deux d'entre elles s'enfuirent sur le toit, sans prendre le temps de se couvrir de leurs vêtements, et elles furent promptement sauvées par M. Beckam, contre-maître, demeurant à la pointe St. Charles.

Dans leur stupeur, elles ne pensèrent pas qu'une de leurs compagnes nommée Mary Brennan, était encore couchée. Les recherches faites ce matin ont amené la découverte de son cadavre, et comme il ne présente aucune trace de brûlure, on peut avoir la douloureuse consolation que l'asphyxie ayant causé sa mort, lui ont épargné les tortures des flammes.

Deux jeunes gens employés dans de grandes maisons de commerce se sont précipités du troisième étage.

Après avoir lancé leurs matelas sur le trottoir, ils attachèrent ensemble leurs draps et couvertures, les fixèrent à la fenêtre, et essayèrent par ce moyen d'atteindre les échelles qui leur étaient tendues. Malheureusement les draps se rompirent et ils furent précipités de la hauteur du troisième étage. Hilditch est mort depuis.

M. J. E. Thomas, âgé de 19 ans, employé de la Banque Ontario, demeurait au quatrième étage. Par des efforts surhumains il réussit à descendre jusqu'au second, en se cramponnant aux moulures, mais arrivé là, ses mains meurtries se détendirent, et il tomba sur le trottoir. Dans sa chute, il s'est brisé deux côtes. M. Thomas avait déjà failli périr dans les flammes dans un hôtel en Haut-Canada.

M. Thomas, a donné sur son compte les renseignements suivants :

Il se mit au lit vers neuf heures et demie, et s'endormit aussitôt. Lorsqu'il s'éveilla, tout était confusion dans l'hôtel. La fumée avait envahi sa chambre. Il soupçonna alors ce qui se passait, et sortit immédiatement. Le corridor était aussi rempli d'une épaisse fumée et l'obscurité la plus complète régnait. M. Thomas ne pouvait respirer; il chercha l'escalier, mais ne put la trouver, les ténèbres ne lui permettant même pas de voir à deux pas devant lui. Voyant que ses recherches pour trouver l'escalier étaient infructueuses, M. Thomas retourna en toute hâte à sa chambre. Sur son passage, il rencontra une femme qui le supplia de la sauver.

Cette femme et M. Thomas entrèrent dans la chambre la plus voisine, où ils trouvèrent un homme cherchant à ouvrir le chassis. Cet homme, (c'était probablement le malheureux Hilditch), se lança par la fenêtre.

Restant dans la chambre, M. Thomas et la femme qu'il avait rencontrée dans le corridor. Ils appelèrent au secours. On entendit leurs cris et une échelle fut disposée sur le pan de la bâtisse. Mais cette échelle ne suffisait pas; il en fallait une autre plus longue.

Enfin, ne pouvant plus attendre, M. Thomas se laissa tomber.

Il parait qu'en tombant, M. Thomas toucha à l'échelle trop courte qu'on avait mise à sa disposition; ce qui amortit sans doute sa chute.

Une autre victime de l'incendie a été trouvée, le surlendemain, dans la chambre ou cabinet que les anglais appellent *Water closets*. On l'a trouvée là, après beaucoup de recherches, le dos appuyé contre la porte, la tête penchée sur la poitrine. Il a fallu pousser la porte avec force pour entrer. C'est un nommé Hyatt, commis voyageur, qui jouissait d'une bonne réputation. On suppose que, réveillé par les cris, il se sera habillé à la hâte et aura cherché à se sauver, mais que suffoqué par la fumée, il sera entré dans la chambre où il a été trouvé, dans l'espoir de se mettre à l'abri du feu et de la fumée pendant quelque temps. Il avait \$250 sur lui.

DÉVOUEMENT.—George Lerington, pompier de la station no. 2, a sauvé, lors du feu du "St. James," une femme âgée de soixante-dix ans, qui reposait dans une chambre du cinquième étage, lorsque les flammes commencèrent à exercer leurs ravages.

Une servante nommée Mary O'Connor, se trouvait dans une chambre du cinquième étage au moment où éclata l'incendie. Cette femme, voyant que les flammes envahissaient son appartement, chercha des moyens de salut. Elle ouvrit sa fenêtre et se suspendit à la traverse de ce chassis. Alors, elle appela au secours; mais comment la sauver? Il se passa alors quelques minutes de mortelles angoisses pour cette femme qui voyait la mort s'avancer si horrible. En effet, de tous côtés se trouvait le péril: derrière elle, dans la chambre qu'elle venait de quitter, les flammes qui exerçaient leurs ravages; devant elle, une distance de plus de cent pieds la séparait du sol; et autour d'elle, une fumée épaisse, noire, qui l'enveloppait, comme d'un drap mortuaire. Il serait difficile, sinon impossible, d'exprimer les horribles souffrances que dut alors endurer l'infortunée Mary O'Connor.

La foule contemplait avec stupeur l'agonie de cette pauvre femme. Enfin les échelles arrivèrent, mais on s'aperçut que

la plus longue était trop courte de trente pieds. Les deux braves pompiers Buckingham et Nolan qui avaient entrepris de sauver l'infortunée, ne se découragèrent pas. Nolan saisit une échelle qu'il éleva au bout de ses bras et Buckingham s'y cramponnant, vint à bout de parvenir, grâce à un sang-froid admirable, à la malheureuse qui tomba évanouie dans ses bras. Inutile de dire ce qu'il y a d'héroïque dans ce sauvetage. Le spectacle de cet homme, qui d'une échelle de quarante pieds, tient au bout de ses bras cette autre échelle sur laquelle le brave Buckingham vient à bout de se maintenir et de descendre avec une femme évanouie dans les bras!

C'était quelque chose de terrible, aussi les applaudissements ne manquèrent pas, lorsque le danger fut disparu.

Quelques temps après le commencement de l'incendie, les nombreux spectateurs qui se trouvaient là virent une jeune femme s'élançant d'un étage supérieur. Elle fut immédiatement transportée à l'Hôpital-Général où elle mourut quelque temps après.

Hormidas Cypriot, ingénieur, de la station No. 5, rue Ste. Catherine, a sauvé un jeune garçon de 12 ans qui était sur le toit de l'hôtel et prêt à se jeter dans la rue.

Le chef Patton a aussi sauvé un homme qui se disposait à se lancer par une fenêtre.

Ce sinistre a démontré, que les plaintes portées contre l'organisation du service du feu, sont bien fondées. La Corporation de Montréal a beaucoup fait sans doute pour mettre Montréal à l'abri des grands incendies, mais elle n'aurait pas dû s'arrêter à mi-chemin. Dans les diners que les membres de la Corporation se donnent, ils n'oublient pas de se féliciter mutuellement de ce qu'ils font dans l'intérêt public, et on fait souvent mention dans ces éloges du télégraphe d'alarme et des pompes à vapeur, mais on a la preuve qu'il ne suffit pas d'avoir un télégraphe d'alarme et des pompes à vapeur, mais qu'il faut les tenir en ordre.

Cet incendie a prouvé encore, disent tous les journaux, que les moyens de sauvetages sont nuls, le système d'échelle défectueux, les boyaux mal accouplés, et la pression de l'eau presque toujours insuffisante.

REVUE ETRANGERE.

ANGLETERRE.

La crise ministérielle est terminée, sur le refus de M. Disraeli de former un nouveau gouvernement, qu'il n'aurait pu, indubitablement, maintenir au pouvoir, M. Gladstone remonte, avec les mêmes hommes, au pouvoir d'où il avait dû descendre un instant devant un vote hostile.

Le télégraphe nous apprend que les déclarations de M. Gladstone ont été accueillies avec sympathie, dans la Chambre des Communes. On se sentait soulagé de voir terminer une crise qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses.

Le fait est que pour des hommes honnêtes et dévoués à leur pays, ce n'est pas une chose agréable de gouverner, en ce moment, en Europe, car partout la révolution s'agite, partout l'horizon est chargé de tempêtes.

Une échauffourée sérieuse entre Anglais et Irlandais a eu lieu à Wolverhampton, village du Staffordshire, à 12 milles de Birmingham. Trois mille personnes au moins ont pris part au conflit. Il a été tiré beaucoup de coups de feu et donné beaucoup de coups de couteau. Les blessés sont nombreux, mais on ne dit pas qu'il y ait eu des tués. Aux dernières nouvelles l'ordre était rétabli.

FRANCE.

L'enquête préliminaire dans le cas du maréchal Bazaine est terminée. Rien n'est encore décidé quant au lieu du jugement et à la composition du tribunal. Le maréchal est maintenant autorisé à recevoir les visites de ses amis.

Des élections auront lieu le 27 avril dans plusieurs départements, pour pourvoir aux sièges vacants dans l'assemblée nationale.

La *Revue des Deux Mondes* estime à dix milliards le chiffre des pertes subies par la France pendant la dernière guerre; mais il est à peu près certain que ce chiffre est au-dessous de la vérité.

Les bonapartistes voyant leur cause perdue se prononcent en faveur d'un appel au peuple par plebiscite. Ils croient que le peuple appelé à se prononcer sur la forme future du gouvernement, se prononcerait pour la dynastie napoléonienne.

ESPAGNE.

La guerre civile y est plus violente que jamais, les Carlistes inquiètent le gouvernement qui envoie contre eux ses meilleurs généraux. Le trouble et l'anarchie règnent partout, comme en France, le parti républicain maintenant au pouvoir a non seulement les monarchistes à combattre, mais encore les radicaux, les socialistes et communaux.

NOS GRAVURES.

Plusieurs de nos gravures représentent différentes scènes de l'ouverture du Parlement. Ces gravures ne demandent pas d'explications. C'est dans la Chambre du Sénat que se fait, comme on sait, l'ouverture du Parlement. C'est là que les membres des Communes se rendent, à l'invitation de l'huissier de la verge noire, pour entendre le discours du Trône. Après le Gouverneur c'est bien l'huissier de la verge noire qui attire le plus l'attention ce jour-là. Ses saluts et ses révérences sont connus de tout le monde. Mais ses fonctions, quoique puériles en apparence, sont importantes, et il fut un temps où ces fonctions étaient fort estimées, en Angleterre surtout, où elles le sont encore beaucoup. Ce fonctionnaire est l'intermédiaire des trois pouvoirs qui constituent la monarchie constitutionnelle, c'est par lui que le roi, et le peuple, représenté par les Communes, communiquent.

Ceux qui connaissent Lord Dufferin, Sir John et M. Kimber les reconnaîtront facilement. Il y a déjà longtemps que M. Kimber remplit la charge de l'huissier de la verge noire à la satisfaction générale. Il porte bien la culotte courte et les boucles d'argent et sait mettre de la grâce et de la distinction dans les cérémonies qu'il est obligé d'accomplir.

Les cérémonies ne sont pas à mépriser, l'Etat, comme la Religion, en a besoin.